

composées et répandues en grand nombre avant les origines du protestantisme. Ce sont précisément les excès de cette prétendue réforme qui ont motivé, pour un temps, de la part de l'Eglise, relativement à l'usage de ces versions, des restrictions plus étroites que celles qu'imposent en tout temps les règles de la droite conscience et du sens chrétien. Mais à ces restrictions elle a toujours admis des dispenses en faveur des laïques assez éclairés, et depuis plus d'un siècle elle a commencé à rendre à tous la large mesure de liberté dont nous usons aujourd'hui. La seule règle généralement imposée aux catholiques pour la lecture de la Bible en langue vulgaire est l'usage de versions approuvées par le Saint-Siège, ou dont la conformité avec la tradition de l'Eglise soit autrement garantie. La sagesse de cette règle trouverait au besoin, sa pleine justification dans ces paroles de l'évêque anglican Walton, l'un des plus judicieux comme des plus savants de ses corréligionnaires : " La parole de Dieu ne consiste pas seulement dans la lettre, mais dans le sens de l'Ecriture, et personne ne peut mieux l'interpréter que la véritable Eglise à laquelle Jésus-Christ a confié ce sacré dépôt. "

MONSEIGNEUR J. J. LARTIGUE

Monseigneur J. J. Lartigue, premier évêque de Montréal est, mort le 19 avril 1840. Au mois prochain, nous aurons donc à célébrer pour la cinquantième fois son service anniversaire. Comme son successeur, Mgr I. Bourget, avait donné sa démission comme évêque de Montréal, plusieurs années avant de mourir, Mgr Lartigue se trouve avoir conservé le droit au service de chaque année, et cela jusqu'à ce que l'un de ses successeurs meure avec le titre d'évêque de Montréal.

Mgr J. J. Lartigue naquit à Montréal le 20 juin 1777, de M. J. Lartigue et de Marguerite Chérier. Ses premières études se firent sous la direction des MM. de Saint-Sulpice. Il n'avait que 14 ans quand son père mourut.

Ayant achevé son cours en 1793, il débuta dans le monde par l'étude de la loi, il entra bientôt dans l'état ecclésiastique et reçut les ordres moindres des mains de Mgr Denant, le 23 septembre 1797. Il fut ensuite nommé secrétaire de l'évêque, fut fait sous-diacre le 30 septembre 1798, diacre le 28 octobre de l'année suivante, et prêtre le 21 septembre 1800.